

Zeitschrift:	Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber:	Société pédagogique genevoise
Band:	- (1901)
Heft:	6
 Artikel:	Suite de la discussion sur l'enseignement du français
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-240516

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Numéro 6

Année 1901

31 décembre

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

**Assemblée générale du 26 décembre 1901, petite salle
de l'Institut.**

Présidence de M. Lucien BAATARD, président.

1^o Communications du Comité.

M. le *Président* informe l'assemblée du décès de M^{lle} Amélie Vivien et retrace brièvement la carrière de cette regrettée collègue. L'assemblée se lève en signe de deuil.

Sur la proposition du Comité, et après renseignements fournis par M. le *Président* et M. Charvoz, trésorier, la radiation prévue à l'art. 6 du règlement est appliquée à deux sociétaires.

La soirée annuelle aura lieu le mercredi 22 janvier, dans les salons de l'Hôtel Bellevue.

2^o Suite de la discussion sur l'enseignement du français.

M. le *Président* rappelle que, dans la dernière séance, l'introduction d'un recueil de mots a été demandée à l'unanimité.

Il s'agit maintenant de discuter la composition et l'usage de ce vocabulaire. Formera-t-il un ou plusieurs volumes ? Les

mots seront-ils groupés par ordre de matières, par cercles concentriques, par familles ou encore par ordre alphabétique. Ce manuel sera-t-il mis entre les mains des élèves, ou constituera-t-il seulement un guide pour le maître?

Ce n'est pas par caprice que le vocabulaire Pautex a été supprimé en 1887. A part ses définitions défectueuses, on lui a reproché de se prêter à un enseignement trop peu actif, machinal même, visant plutôt l'orthographe que l'application des mots à l'expression des idées.

M^{me} Willy est d'avis de mettre les élèves en possession du livre de mots. La mémoire visuelle joue le premier rôle dans l'acquisition de l'orthographe. Les mots imprimés mis sous les yeux des élèves frappent davantage ceux-ci que les mots écrits au tableau par le maître.

M^{me} Tissot est d'accord avec M^{me} Willy. Par ce moyen, on élèvera le niveau du français dans nos écoles, car, soit dit en passant, M^{me} Tissot ne partage pas sur ce point l'optimisme de M. l'inspecteur Munier.

M. Menu appuie ce qui vient d'être dit. Des expériences nombreuses démontrent que c'est à la mémoire visuelle qu'il faut faire appel dans l'étude de l'orthographe. C'est ainsi que par des copies de textes choisis par les élèves, et par conséquent intéressants pour eux, on arrive à de très bons résultats. Un recueil d'exercices est également nécessaire ; les caractères devraient en être un peu gros.

Chaque groupe scolaire devrait avoir sa bibliothèque pour élèves.

M. Roget pense qu'on pourrait réunir les mots dont la forme est un peu difficile à retenir, dans des tableaux imprimés en gros caractères et placés contre les parois de la classe. L'élève les aurait ainsi constamment sous les yeux. Un travail inconscient se ferait dans son cerveau et, la mémoire visuelle aidant, il se rendrait maître sans effort de l'orthographe des mots en question.

M^{me} Tissot ne croit pas que des manuels bien faits puissent mériter le reproche de rendre l'enseignement moins fructueux. La géographie, par exemple, n'a-t-elle pas fait de réjouissants progrès depuis l'apparition du livre de M. Rosier? Un recueil de mots — vocabulaire ou dictionnaire — ne peut être qu'utile, et il doit être entre les mains de l'élève, car il importe que celui-ci puisse le consulter à toute heure.

M. Pesson a été un adversaire résolu du vocabulaire, car il ne se rappelait jamais sans un certain effroi ces immenses colonnes de mots apprises sans explications et ne correspondant à rien dans le reste de l'enseignement. Mais il s'est rendu compte aussi, par la pratique, que les mots dictés à l'élève et corrigés par le maître ne donnent pas des résultats satisfaisants. C'est pourquoi il revient au vocabulaire, conçu toutefois sur d'autres bases que le « Pautex » et le « Longchamp. »

Les tableaux proposés par M. Roget seraient certainement fort utiles, mais les parois de nos classes sont déjà surchargées de tableaux et de cartes, et de plus certaines salles d'école de la campagne ont un éclairage défectueux.

M. Pesson conclut en proposant de mettre entre les mains des élèves un vocabulaire illustré.

M. le Président fait remarquer, avec exemples à l'appui, qu'il ne suffit pas toujours de mettre les mots sous les yeux des élèves pour que ceux-ci apprennent à les écrire correctement. Il y a une différence entre *regarder* et *voir*. D'ailleurs les mémoires varient d'un élève à l'autre ; chez les uns, ce sont les impressions visuelles qui ont le plus de force ; chez les autres, les impressions auditives. Pour ces derniers il faut ajouter à la vue du mot son épellation.

M^{me} Willy insiste sur la nécessité d'obtenir des élèves un effort d'attention ; sans cela les impressions, visuelles ou auditives, ne sont ni nettes ni durables.

M^{me} Tissot, M^{me} Willy et M. Lagotala ajoutent encore quelques mots, puis M. le Président met aux voix la conclusion suivante :

« Un recueil de mots doit être mis entre les mains des élèves. » (Adopté.)

Cette question de principe tranchée, on passe à la composition du vocabulaire.

M^{me} Tissot demande un vocabulaire spécial pour chaque année, à partir de la première. L'illustration n'est pas nécessaire. Les mots devraient être accompagnés de leurs dérivés, homonymes, synonymes, etc.

M^{me} Métral préconise l'ordre phonétique pour la 1^{re} année. A partir de la 2^{me}, on pourrait suivre un ordre de matières en corrélation avec le livre de lecture.

M^{me} Tissot fait le procès à la méthode phonétique qu'elle rend responsable, en grande partie, de la mauvaise orthographe de nos écoliers.

M. Charvoz voudrait que l'on combinât la lecture, le vocabulaire et la grammaire, comme M. Mercier l'a fait dans son manuel. A la fin du manuel, on mettrait un glossaire alphabétique.

M. Rosier a lu avec beaucoup d'intérêt le rapport de M^{me} Tissot ; il y a là un mouvement bien indiqué et qui mérite toute notre attention.

La perspective de la subvention de 80,000 fr. qui sera attribuée à notre canton si, comme tout permet de l'espérer, le projet actuellement en discussion aux Chambres fédérales est voté, permet d'aller de l'avant dans la question qui nous occupe, sans nous attarder aux préoccupations d'ordre budgétaire.

On devrait donner des dictionnaires comme prix à la fin de l'année scolaire. Le système du vocabulaire illustré ne convient pas à tous les mots. Il vaudrait mieux mettre à la fin de chaque morceau du livre de lecture les mots qui pourraient en être extraits et compléter cette liste par une série de mots s'y rattachant.

M. Rosier fait la proposition suivante : « La Société pédagogique émet le vœu que chaque année d'école primaire ait son vocabulaire, que celui-ci soit en connexion avec les matières traitées dans le livre de lecture du degré correspondant, — tout en contenant des mots non employés dans les morceaux de lecture, — et qu'il figure dans ce manuel. »

Cette proposition est adoptée.

Après une discussion à laquelle prennent part M^{me} Tissot, MM. Lagotala, Menu et Pesson, la deuxième conclusion de M^{me} Tissot est votée avec un amendement de M. Pesson qui remplace « quatrième année » par « troisième année ».

M^{me} Tissot demande que chaque degré ait son livre de lecture.

M^{me} Willy estime que quatre livres suffiraient : un pour la 1^{re} année, un pour la 2^{me}, un pour la 3^{me} et la 4^{me}, et un pour la 5^{me} et la 6^{me}.

La proposition de M^{me} Tissot, appuyée par MM. Rosier et Pesson est adoptée.

Après quelques mots de MM. Roget et Rosier, il est décidé de renvoyer à une prochaine séance la discussion de la composition des livres de lecture.